

**MAIRIE DE JOUY-SUR-MORIN**

11 place du Bouloi 77320 Jouy-sur-Morin  
Tél. : 01 64 04 07 07 – Fax : 01 64 20 32 94  
mairie@jouy-sur-morin.fr  
http://www.jouy-sur-morin.fr

## Compte-rendu synthétique du Conseil Municipal du 11 mars 2021

DÉPARTEMENT DE  
SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT  
DE PROVINS

Date de convocation..... 5 mars 2021  
Nombre de délégués en exercice..... 19  
Nombre de délégués présents..... 15 (14 des points 5 à 7)  
Nombre de votants..... 17 (15 des points 5 à 7)

Le Conseil Municipal s'est réuni au foyer communal le 11 mars 2021 à 19 h 00, sur convocation de Monsieur Michael ROUSSEAU, Maire. Monsieur Jean-Yves GAUTRON a été désigné secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal : *(les délibérations sans mention du nombre de voix ont été prises à l'unanimité)*

1. Adopte le compte-rendu du Conseil Municipal du 14 décembre 2020 (16 voix pour, 1 voix contre)
2. Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour procéder à la vente d'herbe sur les parcelles communales de la Croix du Cygne
3. Approuve la vente de la parcelle de terrain cadastrée section D n° 529 à Monsieur Muzafer ZYMERI au prix de 1 000 €
4. Refuse l'encaissement du chèque de 138 € de Monsieur Gérard HOUDARD, exploitant agricole, pour remboursement du fermage sur parcelles sises au lieudit « La Sotterie »
5. Retient les entreprises SL DIAG et QUALICONSULT pour établir les prestations « Amiante et plomb », « Contrôle technique », et « Sécurité et Protection de la Santé » pour un montant HT respectif de 1 743,43 €, 10 300 € et 6 817,50 €
6. Approuve les modifications statutaires du Syndicat de Télévision de Jouy-sur-Morin
7. Approuve la rétrocession du Pont de Crèvecœur par la Communauté de Communes des Deux Morin
8. Approuve la création d'un poste d'adjoint technique non permanent, à temps non complet, pour instaurer un second service à la restauration scolaire du Centre pendant la durée de la crise sanitaire (16 voix pour, 1 voix contre)
9. Approuve l'adhésion de la Commune au groupement d'achat pour l'acquisition de véhicules à motorisation électrique (11 voix pour, 4 voix contre, 2 abstentions)
10. Approuve l'adhésion de 3 communes au Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne
11. Prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire par délégation
  - a. 2020/04 du 17 décembre 2020 : Bail commercial de l'immeuble sis 2 place du Bouloi
  - b. 2020/05 du 24 décembre 2020 : Tarification du prêt de matériel communal
  - c. 2021/01 du 8 janvier 2021 : Cession d'un véhicule Citroën C15
  - d. 2021/02 du 26 janvier 2021 : Cession d'un cyclomoteur Peugeot 103 Pro
  - e. 2021/03 du 1<sup>er</sup> février 2021 : Convention d'adhésion à la SIMT, Médecine de Prévention
  - f. 2021/04 du 17 février 2021 : Convention de mise à disposition du Presbytère
12. Réponses du Maire aux 8 questions orales posées par l'équipe de Monsieur Luc NEIRYNCK : communication des administrés, colis des Anciens, colis des employés retraités, suites à l'avertissement d'un employé, situation sur les procédures en cours, 2<sup>e</sup> branchement électrique à la Montagne, point sur les migrants, lutte contre les dépôts sauvages
13. Evoque les sujets suivants en informations diverses : carte Imagine R, convention pour la restauration des ouvrages de la Tannerie et des Gailles, condamnation de la commune suite refus de branchement électrique à Montigny, recensement des ouvrages d'art, centre de vaccination, courrier de l'association « Non au méthaniseur de la Ferté-Gaucher »
14. Autorise la tenue de la séance à huis clos pour évoquer le site de Crèvecœur

La séance est levée à 21 h 25.

Date d'affichage le

Date de retrait de l'affichage le

Fait à Jouy-sur-Morin, le 12 mars 2021

Le Maire,

Michael ROUSSEAU

